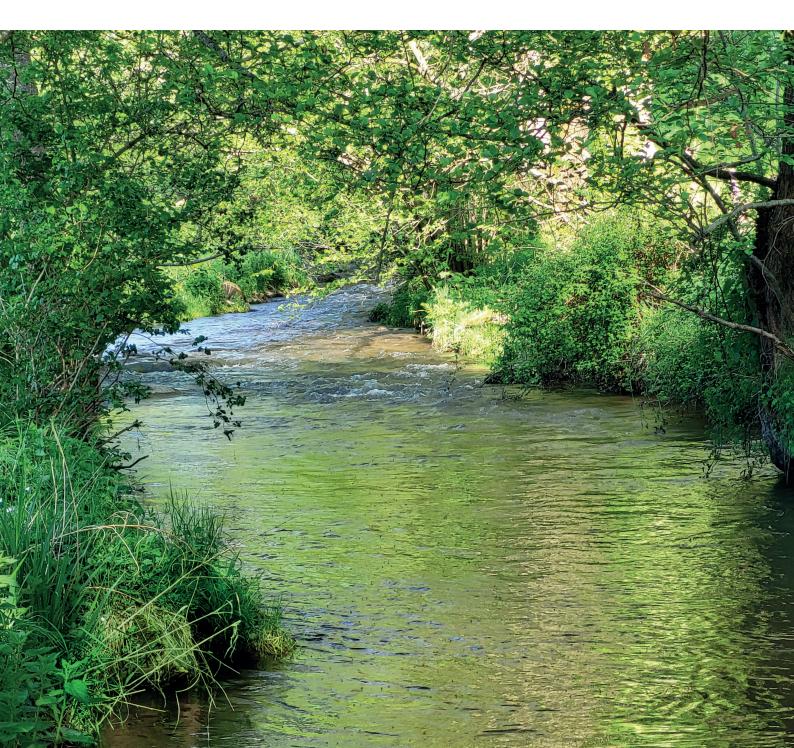


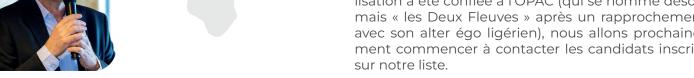
# Le Petit Bulletin

Bulletin d'information n°62 | Juin 2024



# ÉDITO DU MAIRE





Je commence souvent mes éditos par quelques éléments de contexte.

Sur le plan international, l'actualité est toujours portée par 2 conflits régionaux aux conséquences planétaires : la guerre en Ukraine, qui subit l'agression russe et le conflit israélo-palestinien, dont à ce jour on ne voit l'issue ni pour l'un, ni pour l'autre.

En Europe, ce printemps est marqué par les élections du parlement européen, installé à Strasbourg.

Mi-juin, les électeurs des 27 Etats constituant l'Union Européenne auront choisi leurs 720 députés (81 pour la France) pour une durée de 5 ans.

Au moment de la distribution de ce bulletin, les élections auront eu lieu mais pas au moment où j'écris ce papier. Ce que nous percevons tous, ce sont ces ressentis qui s'amplifient : une lassitude grandissante vis à vis de la chose publique et un manque d'intérêt pour les élections européennes. Pourtant tant la vie publique française à tous ses niveaux, que l'Europe nous sont indispensables, mais certainement repen-

Sur la commune, l'actualité porte sur le projet de réhabilitation du cœur de village, qui améliorera l'attractivité du haut de centre-ville en l'adaptant aux évolutions sociétales et environnementales. La consultation des entreprises est en cours pour un début des travaux si tout va bien après la foire. Un article y est consacré dans le bulletin.

chantier du terrain Couturier à Fontbénite a démarré. Fin 2025 sera livré ici un bâtiment avec ses 36 appartements, pour l'essentiel à la vente. Nous reviendrons prochainement vers vous communiquer sur les modalités de commercialisation. Concernant le lotissement de la Sablière dont la réa-

Sur le plan de l'urbanisme, vous avez pu le voir, le

lisation a été confiée à l'OPAC (qui se nomme désormais « les Deux Fleuves » après un rapprochement avec son alter égo ligérien), nous allons prochainement commencer à contacter les candidats inscrits

Un mot aussi sur le dynamisme de nos commerces. Tout comme l'an dernier, leur renouvellement se poursuit cette année; de nouvelles couleurs apparaissent sur les devantures. Venez les rencontrer!

De son côté la commune a confirmé au cabinet d'infirmiers la poursuite du bail au rez-de-chaussée de la maison acquise récemment dernière l'église. Elle a décidé de mettre en location l'appartement situé sur les 2 étages. A Fontbénite, le local (ex Guigitte) recevra prochainement sa nouvelle occupante. Enfin en ce qui concerne le local Poyard au Plomb, la piste suivie est bien celle d'y installer une librairie ; nous étudions actuellement plusieurs candidatures.

Pour finir, l'été arrive avec ses airs de fêtes : la prochaine fête de la musique le 21 juin avec une affiche encore plus complète et aussi les 96ème championnat de France de boules en quadrettes et triplettes. Manifestation unique sur notre territoire, organisée par la Fédération française de Sport Boules et accueillie par les clubs des 3 communes de Ste Catherine, St Symphorien et St Martin, avec la participation de 2000 joueurs de toute la France et de leurs accompagnants. Les finales se concentreront sur notre communes et un mâchon géant sera servi le dimanche 21 juillet sur le bas de la grande rue.

Cet événement ne peut avoir lieu sur notre territoire que grâce en ler lieu à notre club bouliste, et ensuite à nos commerçants (pour le mâchon) mais aussi aux 500 bénévoles sur les 3 villages qui s'y impliqueront. C'est ça, l'esprit des Monts du Lyonnais!

Bel été à tous.

**Régis CHAMBE** 







### **SOMMAIRE**

Budget communalp. 4
Budget du Village Naturep. 4
Urbanismep. 6
Voirie & Réseauxp. 8
Social p. 9
Enfance, jeunesse & scolairep. 9
Tourismep. 10
Culture & patrimoinep. 1
Communicationp. 13
Cadre de viep. 14
Évènementielp. 16

Directeur de la publication : Régis CHAMBE

**Rédaction :** Commission Communication

Création graphique : Service Communication de la Mairie

Impression : IML Communication contact@iml-communication.fr - www.iml-communication.fr

Votre 62<sup>ème</sup> bulletin d'informations est aussi disponible en ligne sur le site internet de la mairie : www.saint-martin-en-haut.fr

Première de couverture : Rivière de la Coise - Mai 2024

Dernière de couverture : Place de l'église - Avril 2024



# **BUDGET COMMUNAL**

### Cadre général du budget

Le budget primitif retrace l'ensemble des **dépenses** et des **recettes** autorisées et prévues pour l'année 2024.

Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre et antériorité.

Il constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Il doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte.

Il a été établi avec la volonté:

- de maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants,
- · de prévoir les investissements nécessaires à la conservation du patrimoine communal,

· d'inscrire les nouvelles opérations en recherchant au maximum à mobiliser des financements extérieurs.

Le **budget 2024** a été voté le jeudi 4 avril 2024 par le conseil municipal. Il peut être consulté sur simple demande au secrétariat de la mairie aux heures d'ouvertures des bureaux. Ce budget a été réalisé sur les bases du débat d'orientation budgétaire (DOB) présenté le ler février 2024.

Cette année, et pour les plus aguéris, nous sommes passés de la nomenclature comptable et budgétaire «M14» à «M57». Il s'agit d'une norme qui sera identique à toutes les collectivités et tous les budgets des collectivités territoriales. Sur notre commune, les changements interviennent essentiellement au niveau des transferts plus simples entre chapitres budgétaires (la «fongibilité des comptes»).

### **FONCTIONNEMENT**

DÉPENSES	2023	Prévision 2024
Charges à caractère général	1825 649 €	2 007 439 €
Charges de personnel	1729 265 €	1807696€
Atténuations de produits	307 575 €	316 575 €
Autres charges de gestion courante	621 159 €	651 876 €
Charges financières	139 889 €	203 414 €
Charges exceptionnelles	54 989 €	75 000 €
Dépenses imprévues	0€	0€
Virement à la section d'investissement	0€	883 911 €
Total dépenses réelles	4 678 526 €	5 945 911 €
Opérations d'ordre de transfert	334 667 €	400 000 €
Total dépenses d'ordre	334 667 €	400 000 €
Total dépenses (R+O)	5 013 193 €	6 345 911 €

Les dépenses de fonctionnement sont principalement constituées par l'entretien et la consommation des bâtiments communaux (électricité, assurances, combustibles, maintenance...), les salaires du personnel municipal, les achats de matières premières (achats alimentaires du restaurant scolaire...) et de fournitures (de l'école, des services techniques...), les contributions versées aux différents organismes (SDIS, syndicats, intercommunalité...), les subventions versées aux associations (425 000 € budgétisés pour 2024) et les intérêts des emprunts.

RECETTES	2023	Prévision 2024
Atténuations de charges	9 205 €	10 000 €
Produits des services	1 874 234 €	1 263 692 €
Impôts et taxes	656 259 €	517 631 €
Fiscalité locale	1 683 782 €	1 821 372 €
Dotations et participations	1 289 360 €	1 886 866 €
Autres produits de gestion courante	303 655 €	240 000 €
Produits exceptionnels	4 167 €	5 000 €
Total recettes réelles	5 820 661 €	5 744 561 €
Opérations d'ordre de transfert	1350€	1 350 €
Total recettes d'ordre	1350 €	1 350 €
Excédent reporté	857 762 €	600 000 €
Total recettes (R+O)	6 679 774 €	6 345 911 €

RÉSULTAT FONCTIONNEMENT	1 666 580 €	0.€
(EXCÉDENT)	1000 300 C	

Les recettes de fonctionnement proviennent principalement des impôts locaux, des dotations versées par l'Etat et autres collectivités et des recettes encaissées au titre des prestations fournies (restaurant scolaire, Village Nature, locations maisons de santé et autres locaux, camping, marché, location de salles...).

# **BUDGET DU VILLAGE NATURE**



#### **FONCTIONNEMENT**

DÉPENSES	2023	Prévision 2024
Charges à caractère général	409 874 €	386 620 €
Charges de personnel	558 552 €	500 000 €
Charges de gestion courante	2 868 €	2 612 €
Charges financières	28 617 €	28 617 €
Charges exceptionnelles	5 883 €	50 374 €
Total dépenses réelles	1 056 167 €	1 068 069 €

RECETTES	2023	Prévision 2024
Atténuations de charges	0€	0€
Produits des services, du domaine et ventes diverses	1 099 730 €	1 103 042 €
Autres produits de gestion courante	1958€	1958€
Total recettes réelles	1 101 688 €	1 105 000 €
RÉSULTAT (EXCÉDENT)	45 521 €	36 931 €



#### **INVESTISSEMENT**

DÉPENSES	2023	Prévision 2024
Immobilisations incorporelles	42 034 €	58 148 €
Immobilisations corporelles	1 091 958 €	1 352 197 €
Immobilisations en cours	941 926 €	2 617 597 €
Subventions d'équipement versées	8 322 €	30 000 €
Excédents de fonctionnement capitalisés	10 734 €	0€
Subventions d'investissement	9 804 €	0€
Emprunts et dettes assimillées	742 816 €	1 529 784 €
Dépenses imprévues	0€	0€
Total dépenses réelles	2 847 594 €	5 640 139 €
Opération d'ordre de transfert	1350€	1 350 €
Opérations patrimoniales	21 925 €	453 985 €
Total dépenses d'ordre	23 275 €	455 335 €
Déficit reporté d'investissement		52 412 €
Total dépenses	2 870 869 €	6 095 474 €

RECETTES	2023	Prévision 2024
Subventions d'investissement Etat et établissements nationaux Régions Départements CAF Amendes radars et police Autres	714 420 € 183 134 € 350 000 € 100 000 € 69 352 € 10 794 € 960 €	708 093 € 435 758 € 50 000 € 110 335 € 105 000 € 7 001 € 0 €
Emprunt et dettes assimilées	500 883 €	2 335 362 €
Immobilisations incorporelles	0€	0€
Immobilisations corporelles	420 €	0€
Immobilisation en cours	351 €	0€
Opérations pour le compte de tiers	7 075 €	0€
Dotations fonds divers et réserves	768 131 €	1 314 122 €
Virement du fonctionnement provisionné année N	0€	974 068 €
Total recettes réelles	2 461 865 €	4 357 578 €
Total recettes d'ordre	356 592 €	1 737 896 €
Total recettes (R+O)	2 818 457 €	6 095 474 €
RÉSULTAT NVESTISSEMENT	F2 (12 C	0.0

### Le budget d'investissement permet de :

- Prévoir les investissements nécessaires à la conservation du patrimoine communal ;
- · Mettre en place de nouveaux projets.

### En 2023, les principaux projets d'investissement ont été:

- · La fin de la réalisation de l'extension du restaurant scolaire,
- · Le lancement de la concertation de l'opération de requalification de centre village « Coeur de Village »,
- · Mais également sur l'aspect « économie d'énergies » un gros travail est abouti et en amélioration continue sur :
  - Des régulations et optimisation du chauffage de l'ensemble de nos bâtiments,
- L'usage des chaudières (optimisation, régulation, suivi de consommations),
- Des adaptations sur la partie électrique : optimisation des abonnements et des consommations, installation d'équipements led (restaurant scolaire, stade de foot, école publique).
- L'évolution de la gestion de l'éclairage public : adaptation des horaires d'éclairage (extinction de 22h à 6h sauf exception liée à la sécurité), passage en led des bâtiments et de l'ensemble de l'éclairage public de la commune.

#### En 2024, les projets s'inscrivent dans la continuité du mandat avec des investissements :

- · Le lancement de la consultation et de le début de l'opération de requalification du centre village,
- · Le réaménagement de la mairie (espace accueil),
- · La mise en oeuvre d'une toiture photovoltaïque sur le restaurant scolaire (autoconsommation),
- · La poursuite des travaux d'économie d'énergie (éclairage, bâtiments).

### État de la dette

L'encours de la dette (total du capital restant à rembourser au le janvier 2024) s'élève à 9,4 M €. Le terme de ces emprunts s'échelonne jusqu'en 2045. À noter que plus de la moitié des emprunts de la commune sont considérés comme de la « dette économique » : ils sont liés à des équipements qui génèrent des recettes à même de compenser tout ou partie de l'annuité (locaux commerciaux, maison de santé, Village Nature...).



# **URBANISME**

### **OPÉRATION « CŒUR DE VILLAGE »**



La commune a lancé à la fin de l'année 2022 un projet ambitieux de requalification des espaces publics du centre-bourg, avec le soutien du CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement).

Après avoir sélectionné un bureau d'études, une série de réunions de concertation a été organisée avec les commerçants, les riverains et les forains du marché. De plus, une réunion publique s'est tenue le 26 janvier dernier, au cours de laquelle le projet retenu a été présenté.

Cette démarche participative a permis de recueillir les avis et les suggestions des parties prenantes.

Les phases d'étude et de concertation étant désormais achevées, la consultation des entreprises touche également à sa fin.

Les entreprises retenues seront annoncées fin juin ou début juillet, et les travaux débuteront à l'automne prochain, au lendemain de notre traditionnelle foire.

Ces travaux se dérouleront en deux phases, conformément aux annonces précédentes :

- · La première phase concernera la place de l'Église et la place Neuve, de fin septembre 2024 à avril 2025.
- · Tandis que la seconde phase se déroulera sur la place de la mairie et le parking des Arcades, de mai à fin octobre 2025. La durée prévue pour l'ensemble des deux phases est estimée à 12 mois.

Cette refonte des espaces publics permettra d'améliorer le cadre de vie et le rendre plus agréable pour les habitants et les visiteurs de notre commune.





### LE RECENSEMENT DE LA POPULATION

Le recensement, orchestré chaque année dans différentes communes par l'INSEE, s'est déroulé sur Saint-Martin en début d'année 2023.

Cet acte civique permet de comptabiliser le nombre d'habitants sur le territoire français. Lors de cette opération, 3766 ménages ainsi que 219 personnes vivant en communauté ont été recensés.

Au 1er janvier 2024, la population Saint-Martinoise s'établit à 4034 habitants.



# **ÉVOLUTION DE L'AVANCEMENT DU PLU**

Prescription d'une révision et 2 modifications 2022 CONCERTATION Diagnostic territorial Traduction règlementaire Modification suite à demande de l'Etat : Nov. 2023 Prescription de 2 autres procédures Etude environnementale Avril 2024 Juin 2024 Réunion PPA (Personnes Publiques Associés) Arrêt du projet Sept. 2024 Oct. 2024 Consultation/Enquête publique Nov. 2024 **Ajustement** Déc. 2024 **Approbation** 

# RAPPEL DES BONNES PRATIQUES EN MATIÈRE D'URBANISME

Tout porteur de projet a l'obligation de déposer une autorisation d'urbanisme selon le cas : déclaration préalable de travaux, permis de construire, permis d'aménager...

**Travaux concernés :** tout ce qui peut par sa nature modifier l'aspect extérieur des bâtiments et de leur environnement, à savoir :

- Toutes constructions d'emprise au sol ou de surface de plancher supérieur à 5m², même pour les constructions légères ou démontables.
- · Toutes modifications d'aspect extérieur : ravalement de façade, clôture, changement des tuiles, ouvertures (volets, fenêtres...), enrochement, mouvement de terrain...

En cas de doute, vous êtes invités à vous rapprocher du service urbanisme de la mairie.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023, les démarches peuvent être effectuées en ligne et déposer votre dossier par voie dématérialisée à l'adresse suivante : https://gnau41.operis.fr/montsdulyonnais/gnau/#/ ou en vous rendant sur le site internet de la commune : https://saint-martin-en-haut.fr/

# **VOIRIE & RÉSEAUX**

# **SIMA COISE** (Syndicat Interdépartemental Mixte pour l'Aménagement de la Coise et de ses affluents)

Le SIMA COISE, depuis 1991, travaille sur l'amélioration de la qualité de l'eau et la restauration des berges et des cours d'eau dans notre bassin versant. Notre commune adhère à ce syndicat car elle est dans le bassin versant de la Coise, traversée par le Potensinet, un affluent de la Coise.



Seuil de la Coise - Mai 2024

Les principales missions du syndicat sont :

- · Actions rivières : restauration des berges, enlèvement des seuils pour la circulation des poissons.
- · Actions agricoles : aides aux agriculteurs pour réduire pesticides et engrais, plantation de haies.
- · Gestion quantitative de l'eau : estimation de la quantité d'eau, prévention des inondations.
- SPANC : contrôle des installations d'assainissement non collectif

Un nouveau contrat territorial a été signé pour 2023-2025, avec un budget de 3,6 millions d'euros, dont 1,9 million d'euros provient de l'agence de l'eau Loire-Bretagne.

### LA PLUVIOMÉTRIE

La pluviométrie, qui mesure les précipitations, est cruciale pour équilibrer les ressources en eau : trop peu de pluie entraîne la sécheresse et des pénuries d'eau, tandis que des précipitations excessives causent des inondations.

Ce printemps 2024 a été particulièrement généreux en eau. Les précipitations ont été abondantes et étalées sur une longue période, permettant à l'eau de s'infiltrer dans le sol et de recharger les nappes phréatique.

En lère de couverture de ce Petit Bulletin, vous pouvez observer la rivière de la Coise en ce mois de mai 2024, résultat d'un printemps pluvieux.

Un habitant du Colombier a recueilli, avec précision, dans son hameau, depuis plus de 40 ans, les données des précipitations. En voici l'état :

Moyenne sur 44 ans	853 mm
Moyenne sur les 20 dernières années	857 mm
Moyenne sur les 10 dernières années	784 mm





Rivière de la Coise - Sécheresse juillet 2022



Rivère de la Coise - Mai 2024

#### TRAVAUX DU SYDER

D'ici la fin de l'année 2024, le SYDER entreprendra plusieurs opérations importantes. Il s'agit notamment de la :

- · Mise en lumière de la chapelle de Rochefort
- · Conversion en LED du second terrain synthétique
- · Conversion en LED de l'éclairage public dans tout le village
- · Enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques :
  - o Sur la route de Lyon, au niveau de la station essence
  - o Entre Le Plomb et la rue du Stade.

Ces travaux visent à améliorer l'efficacité énergétique, la sécurité et l'esthétique de notre commune.





# LE SUCCÈS DE BUS FRANCE SERVICES

Besoin d'aide dans vos démarches administratives?

Gratuitement et sans rendez-vous, le bus France Services est là pour vous!

N'hésitez pas à venir vous renseigner sur vos droits et vos démarches administratives, qu'elles soient papier ou numériques. Parfois même, des conseillers de certains organismes y tiennent des permanences.

Voilà maintenant un an que le bus France Services sillonne les routes de notre communauté de communes à la rencontre des usagers.

Ce service rencontre un vif succès, notamment sur notre commune. De ce fait, depuis le début de l'année, le bus vient un vendredi sur deux toute la journée sur la place de l'Eglise.

Pour connaître les horaires de passage du bus, consultez le site internet de la commune, l'application Panneau Pocket, ou simplement en vous rapprochant du secrétariat de la Mairie.

# **ENFANCE, JEUNESSE & SCOLAIRE**

# **OPÉRATION PIÈCES JAUNES**



Les jeunes élus du Conseil Municipal des Enfants (CME) ont souhaités s'associer à la fondation des Hôpitaux de France.

Cette dernière a organisé la 35ème édition de son « Opération Pièces Jaunes » afin de collecter un maximum de dons pour financer des projets pour les enfants et adolescents hospitalisés.

Ce projet Saint-Martinois est né il y a plus d'un an maintenant, à l'issue de l'élection du CME pour leur mandat de 2 ans.

Pour inciter la population à s'associer à leur projet, soutenu par les animateurs de la MJC, les jeunes élus du CME ont proposé et organisé un événement caritatif le vendredi 9 février à la salle des fêtes de Saint-Martin-en-Haut.

Pour assurer l'animation de la soirée, ils ont sollicité les Z'Impros des Monts (troupe de théâtre d'improvisation Pelaude ), les JQR (groupe de rap Saint-Martinois) et Émilien Chusseau (MAO : Musique Assistée par Ordinateur).

La centaine de paninis et les 300 crêpes concoctés par les jeunes ont très vite été vendus. Il leur a fallu, en urgence, refaire de la pâte à crêpes pour satisfaire le public venu en grand nombre, bien au-delà des attentes.

Pour cette 1ère édition, plus de 850€ de dons ont été générés et reversés à la fondation des Hôpitaux de France. Une vraie réussite pour ces jeunes conseillers qui se sont particulièrement investis dans l'organisation de cet événement!

# **ENFANCE, JEUNESSE & SCOLAIRE**

### QU'EST-CE-QUE LE BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur) ?



Les animateurs de Méli-Mélo pour la saison 2023-2024

Depuis 2023, la MJC et l'accueil de loisirs Méli-Mélo, avec le soutien de la Mairie, accompagnent les jeunes de 16 ans et plus vers les métiers de l'animation et le BAFA. Les intéressés peuvent se rendre à la MJC ou à Méli-Mélo où des équipes professionnelles les conseillent et les aident dans leurs démarches, notamment pour les stages de découverte et l'inscription au BAFA.

Pour l'année 2024, le financement de la formation générale du BAFA peut être pris en charge à 100% grâce au soutien financier de la MJC, de Méli-Mélo, de la mairie, de la Communauté de Communes et de la CAF du Rhône. Le BAFA permet d'encadrer occasionnellement des enfants et des adolescents en accueil collectif de mineurs dès l'âge de 16 ans.

#### LES TROIS ÉTAPES DE LA FORMATION

#### · Formation générale (8 jours)

Acquisition des connaissances théoriques pour assurer les fonctions d'animation.

#### Stage pratique (14 jours)

Mise en œuvre et expérience dans une structure de loisirs accueillant des mineurs.

#### Session d'approfondissement (au moins 6 jours) ou session de qualification (au moins 8 jours)

Permet d'approfondir les connaissances acquises et obtenir des prérogatives d'exercice dans un domaine spécialisé.

Pour plus d'informations, contactez la MJC ou Méli-Mélo.



# **TOURISME**

# DES AMÉLIORATIONS POUR LE VILLAGE NATURE



Fin 2023, l'équipe municipale et celle du Village Nature ont réfléchis à des points d'amélioration et d'optimisation du site.

Après différents échanges, il est apparu que :

- sur la partie haute du site et le chapiteau, il a été construit des installations sanitaires ainsi qu'une petite cuisine d'été permanente. Ce bâtiment s'intégrera parfaitement dans le cadre et l'esprit du Village Nature.
- Pour la terrasse du restaurant, il était nécessaire d'installer une protection latérale à plusieurs usages, assurant à la fois une protection solaire et thermique contre le vent et la pluie. Ce dispositif permet une utilisation optimale des espaces extérieurs.
- · Pour les gîtes hôteliers, installation de lampes LED extérieures permettant d'améliorer la sécurité.

Le Village Nature travaille constamment à la satisfaction de sa clientèle. Les demandes de réservations restent nombreuses.



# **CULTURE & PATRIMOINE**

# DÉCOUVERTE DES CROIX DE LA COMMUNE : UN RENDEZ-VOUS CONVIVIAL AVEC L'ASSOCIATION L'ESCALE



Le lundi 11 mars, l'association L'ESCALE a ouvert ses portes à tous, adhérents ou non, pour une présentation des croix de la commune, tant celles de la campagne que celles du village. Cet événement, présenté par la commission "Culture et Patrimoine", a rassemblé plus de 65 personnes intéressées par la préservation de notre histoire locale.

Au cœur de cette rencontre, un diaporama a été présenté par la commission, mettant en lumière les 63 croix qui ornent notre paysage. Parmi celles-ci, nous comptons 41 en fer, 13 en pierre et 9 en bois, chacune portant en elle une part de notre passé.

Ce moment d'échange a offert à chacun la possibilité de partager ses connaissances et ses souvenirs. Les discussions ont été animées par quelques anecdotes et détails historiques apportés par les participants.

Initié dès le début du mandat par la commission "Culture et Patrimoine", ce projet de restauration des croix de la commune vise à préserver et à mettre en valeur ces témoins de notre histoire. Dans cette optique, la commission envisage même, d'ici la fin du mandat, d'éditer un recueil dédié aux croix de la commune, offrant ainsi à chacun la possibilité de les découvrir à travers des randonnées pédestres.

En parallèle, la précieuse équipe de bénévoles poursuit avec passion et dévouement la restauration des croix si les propriétaires ou les habitants des hameaux, le souhaitent.

Ces belles initiatives soulignent l'importance de préserver notre patrimoine culturel et de le transmettre aux générations futures.

# POURQUOI APPELLE-T-ON LES SAINT-MARTINOIS "LES FAGOTIERS"?

Au Moyen-Âge, l'activité de collecte du bois s'est considérablement intensifiée dans les régions montagneuses. Ceux qui se chargeaient de transporter ces précieux fagots jusqu'à Lyon étaient communément appelés les "fagotiers".

La vente de bois représentait une source de revenus vitale pour la population de Saint-Martin.

À cette époque, Lyon était déjà une ville dense et dynamique. Comment les habitants se chauffaient-ils? La réponse est simple: avec du bois. Les collines environnantes ont peu à peu subi une transformation marquée, résultant de l'exploitation forestière intensive destinée à alimenter en combustible la population lyonnaise et ses environs, à faire tourner les usines et à soutenir des activités telles que les buanderies. Le bois était également crucial pour chauffer les institutions collectives telles que les hôpitaux, les casernes et les nombreux édifices religieux.



Cependant, le défi majeur demeurait le transport, puisque les camions et tracteurs n'existaient pas encore. Les moyens de traction animale, principalement les chevaux, étaient alors utilisés. Au fil des années, les techniques de transport se sont améliorées.

Toutefois, au tournant du XXè siècle, descendre jusqu'à Lyon avec une cargaison de bois importante, tirée par un cheval, pouvait prendre une journée entière, si tout se déroulait bien. Ce n'était pas sans danger, comme l'illustre tragiquement le destin de Jean-Claude Courbière de la carrière, qui trouva la mort écrasé sous son chargement le 14 décembre 1907.

Le terme "fagotier" désignait également le tas de fagots, formant une sorte de meule caractéristique.

Texte de Pierrot COURBIERE.

# **CULTURE & PATRIMOINE**

### LA MAQUETTE DE ROCHEFORT TROUVE UNE NOUVELLE DEMEURE



Depuis quelques mois, la maquette de Rochefort, qui était autrefois exposée dans le hall d'entrée de la mairie, a rejoint la maquette déjà existante dans la chapelle de Rochefort.

Ce déplacement a été réalisé dans le but de donner à la maquette une exposition plus appropriée, ainsi que de créer une atmosphère plus immersive pour les visiteurs qui pourront désormais admirer les deux maquettes côte à côte dans un même lieu.

La présence des deux maquettes à Rochefort a tout son sens, offrant ainsi aux visiteurs de ce lieu touristique une belle occasion de découvrir ces éléments significatifs de notre patrimoine culturel.

### LES VISITES DU CLOCHER VONT POUVOIR REPRENDRE!



Le gros bourdon du clocher

Pendant plusieurs années, le clocher a été loué à un opérateur de téléphonie mobile, ce qui ne permettait plus de le faire visiter.

Le contrat de location entre la municipalité et l'opérateur est arrivé à son terme, et la décision de ne pas le renouveler a été prise.

En avril dernier, le matériel de l'opérateur a été retiré du clocher, marquant ainsi la fin de son occupation.

Cette libération offre à nouveau la possibilité aux habitants et aux visiteurs de découvrir ou redécouvrir ce symbole architectural. Une belle occasion de plonger dans l'histoire de notre église et d'apprécier la beauté de son clocher.

Des visites seront programmées en lien avec la Maison de Pays.





### UN NOUVEAU PANNEAU LUMINEUX AU PLOMB

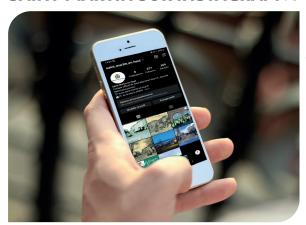
Le panneau lumineux de la commune installé au Plomb, était fréquemment en dysfonctionnement, nécessitant ainsi son remplacement.

Depuis le début du mois de mai, la commune est ornée d'un tout nouveau panneau lumineux, plus moderne et plus performant.

Ce nouveau panneau est capable d'afficher non seulement des messages textuels, mais aussi des créations graphiques, offrant ainsi une meilleure visibilité et une communication plus dynamique de la vie locale.



### SAINT-MARTIN SUR INSTAGRAM: POUR ÊTRE PLUS PROCHE DES JEUNES



Depuis le mois de mars, la commune de Saint-Martin-en-Haut a rejoint le réseau social Instagram pour se rapprocher des jeunes.

Instagram, populaire pour son côté visuel et interactif, vient compléter l'offre existante pour partager les actualités et les évènements de la commune.



### **MAIS AUSSI...**

La municipalité, soucieuse de bien communiquer avec ses administrés, utilise aussi d'autres moyens de communication tel que PanneauPocket, Facebook et le site web.



# PanneauPocket : L'information à portée de main

Avec l'application mobile PanneauPocket, recevez instantanément toutes les annonces importantes de la commune sur votre smartphone ou tablette. Téléchargez gratuitement l'application sur votre smartphone et sélectionnez notre commune.



# Facebook : Une communauté virtuelle

Suivez notre page Facebook pour des informations détaillées, des photos, des vidéos et des actualités municipales. Participez et interagissez directement avec la communauté.

/mairiestmartinenhaut



# Site Web: Le centre d'information complet

Notre site web officiel vous offre des informations précises et actuelles, des documents officiels, et des services en ligne. Visitez notre site pour tout savoir sur la vie de la commune.

www.saint-martin-en-haut.fr



Le **panneau d'affichage** de la place de l'église fait actuellement l'objet d'une réflexion dans le cadre du projet d'aménagement du cœur de village.



Et deux bulletins municipaux que nous produisons chaque année : le bulletin municipal de fin d'année et le petit bulletin, comme celui-ci, qui sort chaque année au mois de juin.



### UN POINT SUR LES DÉCHETS & LE COMPOSTAGE

Cette année, des changements importants sont prévus pour la gestion et la prévention des déchets dans les Monts du Lyonnais :

# Saint-Martin en-Haut

NOUVELLE ORGANISATION DE LA COLLECTE DES DÉCHETS, POUR UN SERVICE AUX USAGERS EFFICACE ET ÉCONOME.

Fin du porte à porte Fin 2025



# Nouveaux jours de ramassage





Sac noir
Pas de changement



Sac jaune
Jeudi semaine paire
Dès le 13 juin 2024



# Arrêt progressif de la collecte des ordures ménagères en porte à porte

Dans le but de rationaliser les tournées de collecte des déchets et de limiter l'impact sur le coût de la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères, la collecte en porte-à-porte sera progressivement remplacée par des Points d'Apport Volontaire équipés de colonnes (aériennes ou enterrées) ou de bacs collectifs. Ce changement offre plusieurs avantages :

- · Colonnes accessibles 24h/24 et 7j/7 pour les habitants
- · Fin des doublons dans les tournées de collecte
- · Élimination du stockage des déchets à domicile
- · Amélioration de l'hygiène publique
- · Meilleure valorisation des déchets
- · Conditions de travail améliorées et moins risquées pour les équipes de collecte
- · Réduction de la pollution de l'air due aux camions de collecte.

La mise en place de ce nouveau système commence ce printemps sur une partie du territoire.

À Saint-Martin-en-Haut, ce changement sera progressif jusqu'à fin 2025.

L'introduction des premiers Points d'Apport Volontaire nécessite une révision complète des tournées de collecte.

#### **Déchèteries**

#### Pour les particuliers

Depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2023, l'accès aux déchèteries de la CCMDL (Saint-Martin-en-Haut et Montrottier) se fait via un badge personnel. Demandez-le sur le portail déchets de la CCMDL : https://portail-dechets.cc-mdl.fr/



#### Pour les professionnels

À partir du l<sup>er</sup> juillet 2024, la facturation en déchèterie se fera en fonction du type de véhicule utilisé par passage, et non plus en fonction du volume estimé.

Ce changement vise à assurer l'équilibre économique et une meilleure efficacité de facturation. Les professionnels ayant déjà obtenu leur badge recevront un courriel détaillant ces nouvelles tarifications.

Des réunions d'information et des permanences en déchèteries auront lieu de mai à juillet, le calendrier est disponible sur le site de la CCMDL.





#### **Biodéchets**

#### Pour les particuliers

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024, la loi AGEC impose le tri des Biodéchets.

La CCMDL encourage le compostage individuel en offrant une aide de 60€ pour l'achat d'un composteur ou d'un lombricomposteur.

Par ailleurs, des points de compostage collectif seront mis en place.

À Saint-Martin-en-Haut, les premiers seront situés au pied du lotissement des Fanges, sur le parking du nouveau cimetière et au bas du lotissement de Croix Bessenay.

Une présentation du fonctionnement sera organisée pour les riverains.



#### Pour les professionnels

Les entreprises produisant des Biodéchets peuvent contacter par mail le service des déchets de la communauté de communes : **gestion-dechets@cc-mdl. fr** pour des informations sur les solutions disponibles. Des réunions d'information auront lieu de mai à juillet.

Pour plus d'informations, consultez l'onglet déchets du site de la Communauté de Communes : https://www.cc-montsdulyonnais.fr/













### LA GRANDE LESSIVE 2024 - 21 MARS



La Grande Lessive du 21 mars 2024 avait pour thème « Faire des bulles ».

Dès qu'une substance s'introduit dans une autre, des bulles se forment. Ces bulles prennent en général l'apparence de sphères minuscules en regard de celle sur laquelle nous vivons.

Cette invitation à faire des bulles à susciter l'inspiration de très nombreux participants, de la petite enfance au grand âge.

Ils sont tous venus étendre leurs réalisations (dessins, peintures, photographies, images numériques et autres collages, etc.) représentant des bulles : Bulles d'air, Bulles de savon, Bulles de champagne, Bulles des poissons, sans oublier les Bulles de BD, ou le papier Bulle.

Les échanges entre générations ont permis d'expliquer le sens des expressions comme « coincer la Bulle » ou « s'isoler dans sa bulle ».

La météo idéale ce jour à favoriser les échanges entre participants. Nous avons pu expliquer aux plus jeunes le sens des expressions comme « coincer la Bulle » ou « s'isoler dans sa bulle » et les aînés ont découvert de nouveaux procédés de peinture avec des bulles de savon.

Le goûter, organisé par les associations de parents des écoles de la commune et de la municipalité, a permis de clôturer cette grande lessive de la plus belle manière.

### **NETTOYAGE DE LA NATURE - 13 AVRIL**



Le temps était magnifique cette année pour le nettoyage de la nature, avec la participation de 40 personnes (20 adultes et 20 enfants).

Cette opération demeure essentielle, même si le nombre de sacs poubelles ramassés diminue. La population est devenue plus responsable au fil des années et cet évènement constitue une excellente sensibilisation pour les enfants. En nettoyant leur environnement, ils apprennent dès leur jeune âge l'importance de préserver la nature et de prendre soin de la planète.

Pour les remercier de leur dévouement, ils ont été récompensés par un diplôme d'éco-citoyenneté responsable et par une place de cinéma

Ces récompenses les incite à continuer à agir de manière responsable pour l'environnement.

# LES DEMI-DÉCADES EN FÊTE - 6 AVRIL

Gâtés par un temps radieux, les demi-décades ont commencé en beauté avec un apéritif en plein air.

La journée a été l'occasion parfaite pour les conscrits de la 9 de se retrouver et de partager un repas délicieux dans une ambiance des plus chaleureuses.

Cette journée festive s'est prolongée jusqu'à tard dans la nuit, les conscrits de la 9 profitant de chaque instant. La musique a résonné, les danses se sont enchaînées, et les éclats de rire ont ponctué ces belles retrouvailles.





### FÊTE DES CLASSES EN 4 - 28 AVRIL



La météo de ce week-end de classes n'a vraiment pas été favorable, et pourtant, comme les années précédentes, un très nombreux public, parapluie en main, était là tout au long du parcours.

Le défilé s'est élancé à partir de la rue du Petit Prince. Notre centenaire, suivi de ces dames nonagénaires, ont ouverts ce défilé abrité dans un des véhicules de collection.

#### S'en suivi :

- · Les 80 ans, aux couleurs de la Loire-Atlantique, le numéro de département 44, en lien avec leur année de naissance.
- Un premier char, monté d'un chevalet identique à ceux qui enjambaient les puits de la mine, accompagné de nos 70 ans, nés en 54 (Meurthe et Moselle).
- · Le groupe des 60 ans nés en 64, Pyrénées Atlantiques. Un char au nom de San Martin Gorian, Saint-Martin-en-Haut en basque.
- · Le groupe des 50 ans, année de naissance 74 (Haute-Savoie) et leur char au couleur des montagnes : Le ski, la neige, les sapins...
- · Les conscrits de 84 (Vaucluse) avec un char aux couleurs du célèbre Mont Ventoux, tant apprécié des cyclistes.
- · S'en est suivi les 30 ans, précédé de la tour Eiffel, complétement enfumée par des fumigènes multicolores. Le 94, département Val-de-Marne qui appartient à la région de l'Île-de-France.
- · Les 20 ans à leur tour arrivent. Nés en 2004, 04 correspondant au département des Alpes de Haute Provence.
- · Puis les petits 10 ans, nés en 2014, qui défilent à leur tour aux couleurs du Calvados.

Environ 150 classards et de nombreux Saint-Martinois ont pu prendre l'apéritif, à l'abris du préau de l'école et au son de la Bambane de Sainte-Catherine.

# **HOMMAGE AUX HÉROS DE LA LIBÉRATION - 8 MAI**

Lors de la cérémonie de commémoration du 8 mai 1945, des élèves des écoles publiques et privées de la commune ont lu un extrait de la lettre de Georges Boué, 21 ans, combattant de la Libération de la Pointe Médoc, adressée à son maître d'école. Cet écrit est un témoignage puissant du courage, du dévouement et du sacrifice des combattants pour notre pays.



Me trouvant actuellement au repos, je profite de mon nouveau lieu de résidence... pour vous retracer ce que fût l'assaut final du Bastion nazi de la Pointe de Grave ainsi que l'activité au combat où pris part le 38ème Rl...



Le 14 au matin à 6h30, l'ordre d'attaque de positions ennemies est donné... Ce fut très dur car l'on croyait être réduit à la mort d'avance ; sur 30 qui étions courageusement partis en chantant, 14 furent de retour... Le combat fut sanglant et... la mort partout semait son œuvre : lci un camarade qui dans son dernier souffle crie « maman », là un autre frère d'arme qui hurle de douleur. Ce n'est que cadavres affreusement mutilés et visions d'épouvante, que je n'oublierai jamais...6 jours de combats acharnés...

Hélas! Il y a certains camarades que nous ne reverrons jamais. Quant aux autres, leurs affreuses blessures seront un témoignage de l'ardeur du combat...

Votre dévoué, Georges Boué.



### **BROCANTE ANNUELLE DES FAGOTIERS - 8 MAI**



Le retour du beau temps a été bénéfique pour la brocante annuelle, attirant de nombreux visiteurs avides de bonnes affaires. Les stands étaient bien garnis, proposant une variété allant des meubles anciens aux bibelots, attirant ainsi des visiteurs à la recherche de trésors et de bonnes affaires.

Chacun pouvait y trouver son bonheur, que ce soit pour compléter la gamme de jouets des enfants, pour ajouter une touche vintage à son intérieur, ou pour dénicher l'objet insolite. La fréquentation a largement contribué à faire de cette journée un véritable succès.

# LA FÊTE DES BALAIS: UNE TRADITION À SAINT-MARTIN - 13 MAI



La traditionnelle Fête des Balais s'est déroulée le samedi 11 mai, rassemblant les jeunes nés en 2005 et en 2006.

Les deux classes se sont réunies le vendredi soir autour d'un barbecue pour inaugurer les festivités.

Dès 8 heures le lendemain matin, ils se sont retrouvés pour couper les genêts dans la campagne et décorer le char du défilé. En fin de matinée, les 18 ans ont eu l'occasion de «chasser» les 19 ans à coup de genêts dans les rues de Saint-Martin.

Sous un soleil radieux, les deux classes ont passé l'après-midi ensemble avant de conclure par le traditionnel bal des balais à la salle des fêtes.



# **RANDO PATRIMOINE & MARCHÉ DES PRODUCTEURS - 16 MAI**



tin ce 16 mai 2024. Près de 400 marcheurs licenciés en clubs ont randonné sur les parcours balisés par le club local cyclo-marcheurs (4 circuits dont 1 de marche nor-

La FFRP (Fédération Française de Randonnée Pédestre du Rhône) a choisi d'organiser sa randonnée patrimoine annuelle sur la commune de Saint-Mar-

dique). Le repas de midi a été servi à la salle des fêtes par

L'après-midi a été consacrée au patrimoine avec une centaine de personnes en visite sur le site de Rochefort et une cinquantaine sur le circuit des statues du Docteur Cornut, accompagnées de guides locaux.

Pour compléter cette journée, à la demande de la FFRP, la municipalité a organisé un marché sur la place du Plomb, auquel une dizaine de producteurs ont répondu présent.

Une journée très appréciée de tous, quelque peu arrosée, à la découverte des sentiers, du patrimoine et des produits locaux grâce à la présence de nombreux bénévoles. © Michèle Chavand

les membres de la fédération.

### **ULTRA-TRAIL DES COURSIÈRES - 18 MAI**



L'Ultra-trail des coursières, organisée par l'associations ATOS, a eu lieu samedi 18 mai. Des conditions météorologiques très difficiles cette année : de la pluie, parfois du brouillard mais surtout des chemins boueux et très glissants. Heureusement, le soleil est arrivée pour la fin des courses.

Régis Rauzy l'emporte sur le 104 km pour sa première participation. Sur le 24 km Forlini signe sa 4ème victoire.

Le parcours le plus long mesurait 104 km avec 4200 mètres de dénivelé positif. Le départ a eu lieu à 5h00 le samedi 18 mai 2024 à Saint-Martin, avec une arrivée également à Saint-Martin après avoir traversé le col de Malval, Montromant, Pomeys, Saint-Christoen-Jarez, Saint-Didier-sous-Riverie et Saint-André-la-Côte.

Le second parcours, d'une distance de 50 km avec un dénivelé positif de 1.900 m, a débuté à 11h00 à Saint-Martin.

Les coureurs ont ensuite rejoint Saint Martin après être passés par Saint Christo en Jarez, Saint Didier sous Riverie et Saint André la Côte.

À l'issue de leur parcours, les participants étaient invités à prendre un repas dans l'enceinte du restaurant scolaire. Sur une période de 21 heures, plus de 600 repas ont été servis, les derniers à 1h15 du matin.

Cyrille, responsable du restaurant scolaire, accompagné d'une dizaine de bénévoles, étaient là pour veiller à l'accueil des sportifs et à la bonne organisation. Les coureurs ont été très satisfaits et enchantés par la prestation de restauration et l'accueil reçu.



### FLEURISSEMENT - INSCRIVEZ-VOUS!

Comme chaque année, de nombreuses personnes embellissent la commune de part leur fleurissement et entretien des espaces, ainsi que pour la qualité de leurs jardins potagers.

Le concours communal comprends 7 catégories : fenêtres, balcons, villas, maisons individuelles, fermes, commerces et jardins potagers.

La liste d'inscrits est reconduite d'année en année mais nous invitons les nouvelles personnes intéressées à se faire connaître en mairie jusqu'au 10 août. Le passage du jury aura lieu le jeudi 29 août.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter la mairie.



# **FÊTE DE LA MUSIQUE - 21 JUIN**



Pour la 7<sup>ème</sup> édition, la fête de la musique ambiancera notre village piéton le vendredi 21 juin au soir.

Sept scènes vibreront au rythme de la musique dans le village, offrant ainsi une variété de styles et d'ambiances. Les premières représentations débuteront dès 18h45, permettant aux habitants et aux visiteurs de profiter de cette soirée en plein air (repli à l'abri en cas de pluie). Les commerces locaux participants seront là pour vous désaltérer et vous restaurer.

Nous vous attendons nombreux pour démarrer agréablement le week-end en musique et pour célébrer l'été.

### **DISC IN CAMP - DU 7 AU 13 JUILLET**

Le « Disc In Camp » revient au Village Nature du 7 au 13 juillet 2024 pour sa 2ème édition.

Ce stage sportif d'Ultimate Frisbee pour les 18-24 ans, organisé par l'Association « Disc In » et la commune, accueillera des participants du monde entier.

Cette année, des coachs internationaux renommés seront présents, offrant une expérience de haut niveau.

Disc In Camp ouvre ses portes aux centres de loisirs MELI MELO et à la MJC, et invite les habitants à une journée de fête le 13 juillet :

- · 10h à 11h30 : initiation gratuite ouverte à tous de 8 à 70 ans.
- · 11h30 à 12h : assister à la fin de l'entraînement de l'équipe de France Mixte.
- 14h à 15h30 : Match de l'équipe de **France** Mixte contre une équipe formée par le meilleur joueur et la meilleure joueuse du monde.



### **BAL DES POMPIERS - 13 JUILLET**

Comme chaque année, les Sapeurs-Pompiers vous invitent à leur soirée du 13 juillet au Plomb, un événement festif sous le signe de la convivialité et de la bonne humeur.

Au programme : repas (jambon au foin et gratin dauphinois, fromage et tarte au fruit), soirée animée et feu d'artifice.

Il est vivement conseillé de réserver les repas à l'avance, auprès des sapeurs-pompiers ou dans les restaurants partenaires (Le Relais des Bergers et Le P'tit Viand'Art). Le service des repas débutera à 20h. Et pour ceux qui ne souhaite pas prendre le repas, possibilité de se restaurer sur place avec barbecue et frites.

La soirée sera animée par la sono Propul'son, qui mettra l'ambiance au Plomb. À la nuit tombée, le traditionnel feu d'artifice illuminera le ciel de Saint-Martin. Avec des nouveautés cette année : Bar à Spritz (pour déguster de bons cocktails rafraîchissants et pétillants) et Photo Booth (pour repartir avec un souvenir de la soirée).

Venez nombreux pour célébrer nos sapeurs-pompiers et passer une agréable soirée dès 18h!



### **CHAMPIONNAT DE BOULES - DU 19 AU 21 JUILLET**

Ne manquez pas la compétition de boules dans les Monts du Lyonnais du 18 au 21 juillet! Avec 2000 joueurs pour 384 équipes réparties en trois catégories, il y aura de l'action à Saint-Martin-en-Haut, Saint-Symphorien-sur-Coise et Sainte-Catherine.

Chaque commune disposera de 32 jeux. Pour Saint-Martin ce sera 24 au terrain gris et 8 sur la place du Plomb.

Profitez de près de 1800 places de gradins, de stands de restauration et de produits locaux sur le chemin des Verpillères. Pour clôturer en beauté, dimanche midi, une grande tablée lyonnaise vous attend dans la Grande Rue.

Réservez dès maintenant et venez soutenir cet événement orchestré par plus de 500 bénévoles!



# **SON & LUMIÈRE - DU 10 AU 14 AOÛT**



Le Son & Lumière est un spectacle bénévole qui ne cesse de recruter. Alors si vous souhaitez vous aussi rejoindre l'aventure qui s'écrit depuis maintenant 40 ans, nous vous invitons à contacter l'équipe des bénévoles par mail ou par les réseaux sociaux du Son & Lumière.

Le Son & Lumière revient pour sa 40ème édition en vous proposant 5 représentations de nuit les 10, 11, 12, 13 et 14 août qui se clôtureront une nouvelle fois par un impressionnant show lumineux sur le site médiéval de Rochefort.

Prenez place et rejoignez-nous dans une histoire poignante au pays du soleil levant, au cœur d'un village situé entre forêts et volcan.

Serez-vous assez courageux pour suivre notre personnage principal dans une quête pleines de péripéties dans le but de sauver son village avant que la colère du volcan ne l'emporte vous engageant ainsi sans hésiter à ses côtés dans une course contre la montre à travers rizières, forêts de bambous ou encore en passant devant le magnifique temple du village?

Oui? Alors, n'attendez pas et venez retrouver les billets en vente à partir de début juillet, sur la billetterie en ligne, sur le pass culture et dans les Offices de Tourisme de Saint Martin-en-Haut et des monts du lyonnais. Si toutes les places ne sont pas vendues en amont, les restantes seront disponibles sur place.

www.son-et-lumiere.fr 04 78 48 51 27 Instagram : son\_lumiere\_st\_martin





### FORUM DES ASSOCIATIONS - 6 SEPTEMBRE



Vous, votre conjoint ou vos enfants souhaitez découvrir une nouvelle activité culturelle, sportive, un loisir... Ou bien souhaitez-vous vous impliquer dans la vie associative, vous engager comme bénévole ?

Pour répondre aux attentes de chacun, depuis quelques années, un forum des associations est organisé en soirée un vendredi de septembre à la salle des fêtes.

Cette année, c'est le vendredi 6 septembre qu'une quarantaine d'associations ainsi que les très nombreux bénévoles qui participent au dynamisme de notre village, vous accueilleront entre 16h et 20h.

Confronté à la saturation des espaces disponibles, nous réservons cette manifestation aux seules associations qui pratiquent leurs activités sur la commune.

### **DON DU SANG - CALENDRIER 2024**

À Saint-Martin-en-Haut, une centaine de personnes se déplacent pour faire un don du sang, ce n'est pas suffisant.

La population en âge de donner augmente, relevons le défi de solidarité!

L'Etablissement Français du Sang (E.F.S) demande que le donneur s'inscrive.

Prenez RDV sur: www.dondesang.efs.sante.fr

Plus besoin d'attendre, une heure suffit pour sauver des vies.

Après le don une collation améliorée, préparée par les membres de l'association apporte un moment de plaisir et permet de récupérer très vite.

#### PLANNING 2024 - collecte de sang

Lundi 26 août

15h30-19h - Salle des fêtes

**Lundi 21 octobre** 15h30-19h - Salle des fêtes

# EN 1 HEURE, VOUS POUVEZ SAUVER 3 VIES!

1 HEURE, c'est le temps qu'il faut pour un don de sang!









3. c'est le nombre de VIES SAUVÉES avec 1 don de sang.













# FOIRE ÉCONOMIQUE DES MONTS DU LYONNAIS - 21 & 22 SEPTEMBRE



Pour son 46ème anniversaire, la Foire des Monts du Lyonnais change à nouveau de format!

Pendant de nombreuses années, elle durait 3 jours, du samedi au lundi. Après le Covid, il a fallu s'adapter aux nouvelles pratiques foraines et aux évolutions sociales. Elle se déroulera désormais sur deux jours.

Cette année, elle aura lieu le samedi 23 et dimanche 24 septembre. Néanmoins, la mini-ferme s'installera dès le vendredi après-midi, offrant ainsi aux établissements scolaires la possibilité de la visiter en avant-première.

Deux jours de foire pour aller à la rencontre des agriculteurs, artisans, commerçants et forains présents sur place, qui seront ravis de partager leur savoir-faire et leurs produits.

L'association de la Foire ainsi que les forains sont impatients de vous accueillir dans une ambiance festive et chaleureuse à la Foire Économique des Monts du Lyonnais.

# **FÊTE DE LA SCIENCE - 12 & 13 OCTOBRE**



© Université de Lyon – Vincent NOCLIN

Dans le cadre de la Fête de la Science, le Village des Sciences des Monts du Lyonnais se déroulera les 12 et 13 octobre dans la salle des fêtes à Saint-Martin-en-Haut en partenariat avec la mairie.

Deux jours seront dédiés aux scolaires, les 10 et 11 octobre, et le Village sera ouvert à tous le samedi et dimanche entre 09h-12h et 14h-17h.

A cette occasion, retrouvez les nombreuses animations scientifiques présentées par l'association CréAct'IV Sciences et les partenaires participants.

Retrouvez la programmation et les informations utiles sur la page dédiée du site : www.creactiv-sciences.fr

